

COMMUNE DE NOHEDES



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte tenu de la crise sanitaire la réunion se fera en huis clos

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le mardi 06 avril à 18 heures 00 dans la salle de réunion de la Mairie. **Port du masque obligatoire.**

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A Nohèdes, le 31 mars 2021

Le Maire
Thierry BÉGUÉ

ORDRE DU JOUR :

- Approbation CA 2020 Principal, Eau, Photovoltaïque
- Vote BP 2021 Principal, Eau, Photovoltaïque
- Vote des taux des taxes locales
- Questions diverses

POUVOIR

Je soussigné
demeurant à
donne pouvoir à M
de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de Nohèdes du 01 décembre 2020

En conséquence, prendre part, pour mon compte, à toutes délibérations et tous votes sur l'ordre du jour

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOHEDES

DU 06-04-2021

Présents : Bart Raymaekers, Thierry Bégué, Christine Surjis, Géraldine Sos, Anna Moreau, Alexandre Cherrier

Absents représentés : Ignatius Steinmann (a donné procuration à Christine Surjis)

Compte-rendu : Géraldine

Ouverture de la séance à 18h05, fin à 20h20.

Conseil à huis clos, compte tenu des mesures en vigueur dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus.

Ordre du jour :

1) Approbation Compte Administratif 2020 Principal, Eau, Photovoltaïque

Le rapprochement amorcé avec la Perception et la Sous-Préfecture n'ont pas encore permis la rectification des comptes administratifs des trois budgets.

Notre percepteur a changé au 31 décembre dernier. L'ancien est devenu notre conseiller. Il devait traiter notre dossier en janvier 2021 mais il n'a pas été en mesure de s'en occuper.

Aussi il prévoit un traitement en juin et une correction de notre budget en suivant par délibération modificative.

Pour présenter ces documents nous avons donc gardé la même logique employée jusqu'alors sur ces comptes.

Après la présentation des Comptes Administratifs par la secrétaire, le Maire se retire afin que le Conseil puisse voter.

Délibération, puis validation à l'unanimité des présents et représentés.

2) Vote du Budget Prévisionnel Principal, Eau, Photovoltaïque

Les Budgets prévisionnels 2021 Principal, Eau et Assainissement, Photovoltaïque ont été présentés à l'Assemblée toujours avec ces anomalies de présentation.

Délibération, puis validation à l'unanimité des présents et représentés.

Remarques :

1- Les documents détaillés, soit les Comptes Administratifs 2020 (Général, Eau et Assainissement, Photovoltaïque), l'affectation des résultats ainsi que les Budgets Primitifs 2021 (Général, Eau et Assainissement, Photovoltaïque) sont consultables en mairie.

2 - Pour le vote des Comptes Administratifs et des Budgets Prévisionnels, la date limite était fixée au 30 avril 2021.

3) Vote des taux des taxes locales

Le maire expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de voter le taux d'indexation-impôts. Il propose de conserver les taux actuels.

Délibération, puis, validation à l'unanimité par les présents et les représentés.

4) Questions Diverses

Tableau d'amortissement

Un tableau d'amortissement a été délibéré en 2012 mais n'a jamais été mis en place. Le maire expose à l'Assemblée qu'il est obligatoire à l'heure actuelle de le faire et propose d'adopter le tableau préconisé par l'administration.
Délibération et validation à l'unanimité par les présents et représentés.

Petit marché

Pétra demande à la mairie si elle peut renouveler le petit marché sur la place du village le dimanche matin de 11h00 à 12h00 avec les mesures sanitaires adéquates.
Délibération et validation à l'unanimité des présents et représentés.